

Intervention au Conseil permanent du 26 février 2015

*La France, au nom des trois pays co-présidant le Groupe de Minsk, souhaiterait lire la déclaration des co-présidents du 20 février 2015 :*

Traduction non-officielle.

Les co-présidents du Groupe de Minsk de l'OSCE (les ambassadeurs Igor Popov de la Fédération de Russie, James Warlick des Etats-Unis d'Amérique et Pierre Andrieu de France) ont effectué un voyage dans la région du 16 au 19 février, rejoints par le représentant spécial de la présidence en exercice de l'OSCE, l'ambassadeur Andrzej Kaspzyk.

Les co-présidents ont rencontré les présidents, les ministres des affaires étrangères et les ministres de la défense d'Azerbaïdjan et d'Arménie, de même que les autorités de facto du Haut-Karabakh. L'objectif principal de la visite des co-présidents était d'appeler les parties à respecter strictement le cessez-le-feu, suite à une dangereuse montée des violences en janvier.

Dans leurs discussions avec les co-présidents, les parties ont confirmé leur engagement à un règlement pacifique du conflit du Haut-Karabakh. Les Présidents ont aussi accepté d'envisager des propositions des co-présidents qui pourraient renforcer le cessez-le-feu.

Les co-présidents ont discuté avec les présidents et ministres des affaires étrangères des prochaines étapes en vue d'un règlement, ainsi que des préparatifs pour une future rencontre au niveau des présidents plus tard cette année.

Au cours de leur visite dans la région, les co-présidents ont rencontré des représentants du Comité international de la Croix-rouge (CICR), pour discuter des sujets liés aux personnes disparues suite au conflit du Haut-Karabakh. Ils ont relevé l'importance de l'accord obtenu lors du sommet présidentiel de Paris d'octobre 2014 d'échanger des informations sur les personnes disparues sous l'égide du CICR.